



Albi, le 22 juillet 2019

Communiqué de presse

Activation du niveau 3 du plan canicule dans le Tarn *Informations et recommandations*

Le préfet du Tarn a activé le niveau 3 du plan départemental canicule ce lundi 22 juillet 2019 à partir de 6h.

Dès cet après-midi, les températures pourront atteindre les 38°. La nuit, elles resteront élevées, dépassant régulièrement les 20°C. Cet épisode caniculaire devrait durer au moins jusqu'à jeudi.

La plateforme téléphonique d'information du public « **Canicule Info Service** » a été ouverte ce matin. Ce numéro vert, accessible au **0800 06 66 66** (*appel gratuit depuis un poste fixe en France, du lundi au samedi de 9h à 19h*) permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

Il est rappelé l'interdiction d'écobuage durant la période du 15 mai au 15 octobre (cf arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu et au brûlage à l'air libre des déchets verts et autres produits du 12 juillet 2018).

La préfecture rappelle également la conduite à tenir pour se protéger et protéger son entourage. Elle appelle notamment à la mobilisation en faveur des personnes les plus fragiles.

Conseils de comportements :

- Boire régulièrement
- Manger même si on n'a pas très faim
- Ventiler les pièces
- Fermer les volets
- Faire attention à ses proches ; prendre des nouvelles
- Ne pas boire d'alcool
- Limiter les efforts physiques

Conseils à relayer auprès des personnes les plus fragiles :

• Personnes âgées, handicapées ou fragiles isolées : incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir le soutien de professionnels ou de bénévoles, et prenez de leurs nouvelles très régulièrement. Soyez solidaires des plus démunis, notamment des personnes sans

Contacts Presse :

Eugénie DURAND - 05 63 45 62 34/ 06 18 28 61 33 – eugenie.durand@tarn.gouv.fr
Charlotte-Émeline DANTY – 05 63 45 60 87 – charlotte-emeline.danty@tarn.gouv.fr
ASTREINTE COMMUNICATION (*après 18h, week-ends et jours fériés*) - 06 08 36 07 22
Courriel : pref-communication@tarn.gouv.fr - Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>

domicile et incitez-les à accéder à des lieux réfrigérés, tant en journée que la nuit, avec notamment l'ouverture de parcs et jardins.

- Nourrissons et jeunes enfants : veillez à les protéger en permanence de la chaleur (éviter les sorties aux heures les plus chaudes, les faire boire et les hydrater régulièrement, leur faire porter chapeau et lunettes de soleil et leur appliquer de la crème solaire). Ne les laissez jamais dans une pièce mal ventilée ou un véhicule, même pendant une très courte durée.

- En cas de maladies chroniques ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses, par exemple), n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou votre pharmacien.

Enfin, il est rappelé aux responsables de structures d'accueil collectif, en particulier les crèches et centres de loisirs de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour protéger les personnes fragiles et favoriser leur hydratation.

Il est également rappelé aux employeurs d'évaluer les risques et de prendre les décisions qui s'imposent, notamment l'aménagement des horaires afin de limiter l'exposition des salariés aux températures les plus fortes de la journée et le report des tâches pénibles, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

En cas de malaise ou de troubles du comportement, n'hésitez pas à appeler un médecin ou le 15 (SAMU) ou le 18 (Sapeurs-Pompiers).

Retrouvez toutes les recommandations :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

<https://www.ars.sante.fr>

invs.santepubliquefrance.fr/

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/canicule-et-fortes-chaleurs-protégez-vous>

Contacts Presse :

Eugénie DURAND - 05 63 45 62 34/ 06 18 28 61 33 – eugenie.durand@tarn.gouv.fr

Charlotte-Émeline DANTY – 05 63 45 60 87 – charlotte-emeline.danty@tarn.gouv.fr

ASTREINTE COMMUNICATION (après 18h, week-ends et jours fériés) - 06 08 36 07 22

Courriel : pref-communication@tarn.gouv.fr - Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>